**Avis d’Appel d’Offres (AAO)**

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

MINISTERE DE L’HYDRAULIQUE ET DE L’ASSAINISSEMENT

DIRECTION DE L’HYDRAULIQUE

**AAO/04 /MHA/DH/2023**

1. Le Ministère de l’Hydraulique et de l’Assainissement a obtenu dans le cadre de l’exécution de son budget des fonds, afin de financer le programme de création et renforcement des AEP, et a l’intention d’utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché réalisation de 50 AEP en cinq (05) lots distincts dans un délai ne dépassant pas huit (8) mois pour chacun des lots.
2. Le Ministère de l’Hydraulique et de l’Assainissement sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter les travaux relatifs à “la Réalisation et la réhabilitation de 50 adductions d’eau potable “. L’appel d’offres est reparti en cinq (05) lots distincts :

* Lot n° 1 : la Réalisation de 11 AEP dans les deux Hodhs
* Lot n° 2 : la Réalisation de 10 AEP dans les wilayas de Hodh El Gharbi, du Tagant, et de l’Assaba.
* Lot n°3 : la Réalisation de 8 AEP dans les wilayas du Gorgol, et du Guidimagha
* Lot n°4 : la Réalisation de 12 AEP dans les wilayas du Brakna, et de Trarza
* Lot n°5 : la Réalisation de 9 AEP dans les wilayas d’Adrar, Inchiri, Tiris Zemmour et du Nouadhibou

Un soumissionnaire peut proposer pour un seul lot, plusieurs lots ou tous les lots. Cependant, il ne peut être attributaire qu’à un seul lot.

Le présent appel d’offres est un Appel d’offres national ouvert

1. Le présent appel d'offres est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions définies dans le Dossier d'Appel d'Offres.
2. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès la Direction de l’Hydraulique Téléphone : (222) 22139207 et prendre connaissance des documents d’Appel D’offres du lundi au jeudi de 09H00 à 16H00 et le vendredi de 09H à 12H.
3. **Les exigences minimales en matière de qualification** sont les suivantes :

* Une capacité d’autofinancement pour chacun des lots, d’un montant de 8 000 000 MRU **en liquidité ou facilités de crédit net d’autres engagements contractuels.**
* Avoir réalisé un chiffre d’affaires moyen annuel durant les trois ans successifs **(2021, 2020 et 2019)** d’un montant au moins égal au montant de **40 000 000 MRU**.
* Avoir réalisé au cours des cinq dernières années (2018 à 2022), au moins deux (02) marchés similaires, de même nature et de même complexité.
* Avoir réalisé au minimum Cinq réservoirs en béton armé d’une capacité minimale de 30m3, au cours des trois dernières années (2020 à 2022).
* Avoir réalisé au minimum une fourniture et pose de 50 km de conduite en PEHD de diamètre supérieure ou égale à 63 mm au cours des trois dernières années (2020 à 2022).
* Avoir réalisé une fourniture et installation, de cinq (5) équipements d’exhaure. .

1. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d’Appel d’offres complet à l’adresse mentionné sou dessous, contre un paiement non remboursable au Trésor Public exclusivement, de deux mille (3000) Ouguiyas (MRU). Le document d’Appel d’offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés ou adressé à leur frais en utilisant le mode d’acheminement qu’ils auraient choisis.

Ministère de l’Hydraulique et de l’Assainissement (MHA)

Étage : 3 ; Ville: Nouakchott /Mauritanie

Code postal : 4913

Numéro de télécopie : +222 22139207

Adresse électronique : 'inghydsalah@gmail.com'

1. Les offres devront être rédigées en langue française et devront être déposées à l’adresse indiquée à la fin de cet Avis d’Appel d’Offres, au plus tard le **jeudi 02 mars 2023 à 12h** Toute Soumission reçue après l’expiration du délai limite de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes, en présence des représentants des Soumissionnaires qui désirent assister à l’ouverture des plis et, à l’adresse : Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l’Hydraulique et de l’Assainissement à 30 minutes après la fermeture de dépôt.
2. Les entreprises qui sont dans la situation ci-dessous décrite ne peuvent pas être attributaires d'un marché :

* Les entreprises qui ont des projets résiliés avec le MHA durant les deux dernières années.
* Les entreprises qui ont des projets avec le MHA accusant un retard de plus de 50% des délais contractuels le jour de l'ouverture des offres.
* Les entreprises qui ont des marchés en cours de signature ou d'exécution avec le MHA dépassant le nombre de deux marchés le jour de lancement du présent avis.

1. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d’un montant, pour chaque lot de 500 000 (Cinq cent mille) MRU. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours, à compter de la date limite de dépôt des offres. La Garantie de Soumission devra demeurer valide pour une période excédant de vingt-huit (30) jours la durée initiale de validité de l’Offre.

**Le Sécréteur General**

**Ahmed SID ’AHMED DIE**